

INSCRIPTION MEMOIRES AKASHIQUES OCTOBRE 2023

Pré-requis: aucun Nom:..... Adresse: Code Postal: Ville : Tel : Mail: **PRESENTIEL Enseignement:** Anne Devillebichot www.anahata-energie.fr 06 61 15 10 15 Organisation: Alfred Calmels - 06 49 54 41 60 - alfred.calmels@gmail.com Dates: Du 3 au 6 octobre 2023 Lieu: Pujaudran, département 31 Je soussigné(e) déclare avoir prisconnaissance de tous les points indiqués ci-dessous et de les approuver. J'engage mon entière responsabilité dans cette démarche consciente.



ENGAGEMENT DE NON DIVULGATION

Le contenu des livrets et enseignements donnés durant toutes les formations délivrée par Anahata Energie sont destinés exclusivement aux étudiants ayant suivi ce cours avec un des enseignants certifiés par Anahata Energie. Il n'est pas autorisé de les partager, les enseigner, les dupliquer de quelconque manière que ce soit, sans l'accord préalable de Anne Devillebichot.

ENGAGEMENT DE NON ENSEIGNEMENT

L'enseignement de toutes les formations délivrées par les enseignants de Anahata Energie découle d'une analyse et expériences approfondies durant de longues années. De nombreux niveaux subtils dans ces formations se révèlent avec le temps et la pratique intense. Le développement des compétences pédagogiques vient par l'abandon et l'alignement intérieurs, et non par une focalisation externe ; le rôle de l'enseignant est multiple et est karmiquement en lien avec chaque étudiant. Vous éprouvez l'envie d'enseigner, parlons-en! Nous œuvrons avec intégrité pour le bien le plus élevé de tous. C'est pour cette raison que nous vous demandons de signer cet accord.

VOS RESPONSABILITÉS

Le client demeure l'unique, responsable de ses progrès, résultats pendant, et après le programme, sa motivation, sa participation et son implication sont des éléments essentiels à sa réussite.

L'enseignement donné dans ses formations ne sont pas des avis personnel, ni d'intérêt général et sont données à titre informatif.

L'EURL Anne Devillebichot, Anne Devillebichot et Alfred Calmels ne peuvent être tenu responsable de la manière dont ces informations sont utilisées par le client.

Les informations données durant ces formations ne peuvent remplacer le diagnostic d'un médecin. Aucun diagnostique ne sera fait pendant ces formations ou soin.

Tout dommage et intérêt lié à l'utilisation des services décrits au présent contrat est sous la responsabilité du client car ces programmes sont seulement un service éducatif et libère donc la société EURL Anne Devillebichot, Anne Devillebichot et Alfred Calmels de cette responsabilité.



VOS ENGAGEMENTS:

- Je m'engage à avoir un comportement respectueux et en harmonie avec le groupe.
- J'informe l'enseignante si je ne souhaite pas faire une activité.
- Si pour une raison ou une autre je souhaite donner fin au séminaire, j'en informe l'organisateur et j'accepte que je ne pourrais prétendre à aucun remboursement.

LES MODALITÉS D'INSCRIPTION:

- par mail: alfred.calmels@gmail.com
- ce dossier d'inscription rempli et paraphé à chaque page

MODALITÉS DE RÈGLEMENT CHOISI:

- ☐ Je règle en 1 fois 560€ TTC (466,67€ HT)
- ☐ Je règle en 2 fois, soit 280€ TTC (233,33 € HT) x2

Paiement par virement

En indiquant votre prénom-nom et nom du stage

Banque	Indicatif	Numéro de compte	Clé RIB	Domiciliation	
30002	04029	0000070258G	83	TOURNEFEUILLE PLAI	
DENTIFI	ANT INT	ERNATIONAL BANC	AIRE		
IBAN FR78 3000 2040 2900 0007 0258 G83					
Code B.	I.C. CI	RLYFRPP			
ΓΙΤULAIF	RE DU CC	MPTE:			
ANNE D	EVILLEB				
		NUCHE	2023		
LIEU DI	DE SARA		2	000	

Enregistrements audio et visuel

Aucun enregistrement audio ne pourra être fait sans l'accord préalable de l'enseignante.

Les photos et vidéos prises en dehors des pratiques et à des fins personnelles, ne pourront être partagées sur les réseaux sociaux sans l'accord préalable des personnes concernées (droit à l'image).

Si l'organisateur souhaite utiliser des photos et les publier sur un site internet ou des réseaux sociaux, il s'engage à le faire avec l'autorisation des participant(es).



SANTÉ

Aucun des enseignements donnés ne se substitue à un quelconque traitement médical.

EN CAS D'ANNULATION DE LA PART DE L'ORGANISATEUR ET ENSEI-GNANTE :

Nous nous engageons à vous prévenir dans un délai raisonnable. Nous ne pourrons pas être tenus responsable des éventuels frais occasionnés. Une nouvelle date vous sera proposée, ou vous pourrez participer à un autre stage de même valeur.

EN CAS DE MODIFICATIONS DU PLANNING DE LA PART DE L'ORGANISA-TEUR ET ENSEIGNANTE :

Nous nous engageons à vous prévenir dans un délai raisonnable. Nous ne pourrons pas être tenus responsables des éventuels frais occasionnés.

EN CAS D'ANNULATION POUR CAUSE SANITAIRE:

Nous nous engageons à vous prévenir dans un délai raisonnable. Nous ne pourrons pas être tenus responsables des éventuels frais occasionnés. Une nouvelle date vous sera proposée.

EN CAS DE DÉSISTEMENT DE VOTRE PART :

Une retenue de votre <u>acompte total</u> sera effectuée en cas d'annulation. Toute annulation en cours de stage ne donne pas lieu à un remboursement.

EN CAS DE DÉSISTEMENT DE VOTRE PART POUR CAUSE D'ACCIDENT JUS-TIFIABLE :

Vous pourrez rattraper le stage manqué lors d'une prochaine date. Toute absence en cours de stage ne donne pas lieu à un remboursement.

MATÉRIEL À PRÉVOIR

- De quoi prendre des notes (2 carnets)



- Vos objet sacrés (mala, minéraux ...)
- Possibilités «d'adopter» un mala si vous n'en avez pas
- Une couverture / Plaid

Signature précédée de la mention «lu et approuvé»

+ paraphes sur pages précédentes

Fait à :	
Le :	Signature